



Sites Natura 2000 FR2100275, FR2100276, FR2100277

MARAIS TUFEUX DU PLATEAU DE LANGRES

Département : Haute-Marne

Commune(s) : Aprey, Arbot, Auberive, Aujeurres, Aulnoy-sur-Aube, Bay-sur-Aube, Bure-les-Templiers (21), Colmier-le-Haut, Germaines, Giey-sur-Aujon, Noidant-le-Rocheux, Poinson-les-Grancey, Perrogney-les-Fontaines, Praslay, Rochetaillée, Rouelles, Saint-Loup-sur-Aujon, Ternat, Vaillant, Vals-des-Tilles, Vauxbons, Villars-Santenoge, Vivey, Voisines

Surface : 773 ha (sur 32 zones distinctes)

DOCOB : Validation en COPIL le 17/06/2011
Arrêtés d'approbation du 01/03/2012

Animateur(s) actuel(s) : CENCA et ONF (période 2017-2020)

Statut(s) du site :

- ZNIEFF I (tous les marais)
- ZNIEFF II
- ZICO
- NAT.2000
- APPB (sur 15 marais)
- SITE INSCRIT (à Aprey)

Description générale du site

Il s'agit des plus beaux sites de France pour ce type d'habitats naturels. Cet ensemble est constitué d'une trentaine de marais tufeux assez semblables et peu éloignés géographiquement. Ce sont des marais intra-forestiers peu perturbés.



Marais de la Combe des Roches à Chameroy

Principaux intérêts écologiques

Habitats naturels

En plus des habitats de bas-marais alcalins, « cœur » de ces marais, s'y trouvent des prairies à Molinie, des sources pétrifiantes et des ruisseaux, des mégaphorbiaies, des saulaies... Divers habitats forestiers occupent le pourtour de ces marais, ainsi que quelques pelouses sèches.

Flore

L'originalité principale de la flore est la présence d'espèces à caractère montagnard : Aconit napel, Parnassie des marais, Choin ferrugineux, Sabot de

Vénus, Swertie pérenne... Nombreuses autres plantes rares et menacées s'y développent également : Trèfle d'eau, Linaigrette à feuilles larges, Gentiane pneumonanthe, Orchis incarnat...

Faune

Ces marais abritent une riche diversité animale, dont de nombreuses espèces – libellules, papillons, escargots, batraciens, poissons... – visées par la démarche Natura 2000 : Agrion de Mercure, Damier de la succise, Damier du frêne, Vertigo de Des Moulins, Ecrevisse à pieds blancs, Sonneur à ventre jaune, Chabot... La plupart de ces espèces sont protégées en France et/ou en Europe.

Activités sur le site

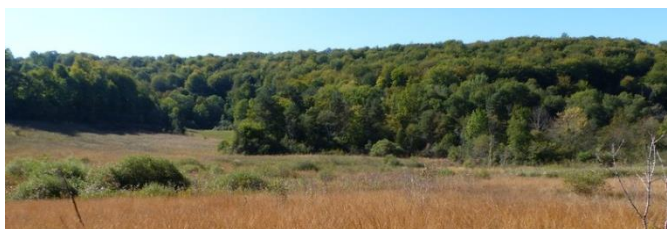
Globalement, le « cœur » des marais ne fait l'objet d'aucune activité actuellement (ou anecdotique).

Les pratiques présentes en périphérie (exploitation forestière et agricole principalement) peuvent néanmoins avoir des impacts non négligeables sur les marais, notamment en cas de modifications de l'alimentation en eau.

Précisons que si, par le passé (en particulier années 1960-1970), des travaux (drainage, plantations) ont pu dégrader ces marais, cette pression est moindre aujourd'hui. Une moitié de ces marais est incluse dans des massifs forestiers soumis au régime forestier, et ils sont bien identifiés comme « à préserver » par l'ONF.

Principaux objectifs du DOCOB

Globalement l'objectif est de maintenir voire restaurer les habitats naturels, et les conditions favorables au développement des espèces d'intérêt communautaire. Il peut s'agir notamment de restaurer certains marais en comblant des drains réalisés par le passé, et de rouvrir et entretenir des milieux agropastoraux comme les prairies à Molinie et les pelouses sèches qui, sans entretien finiront par disparaître. Des objectifs concernent également les habitats forestiers, notamment en préconisant un retour des feuillus dans les zones enrésinées.



Marais Vaucher à Germaines

Actions engagées

Pas d'actions engagées (1^{ère} année d'animation pour la mise en œuvre des DOCOB).

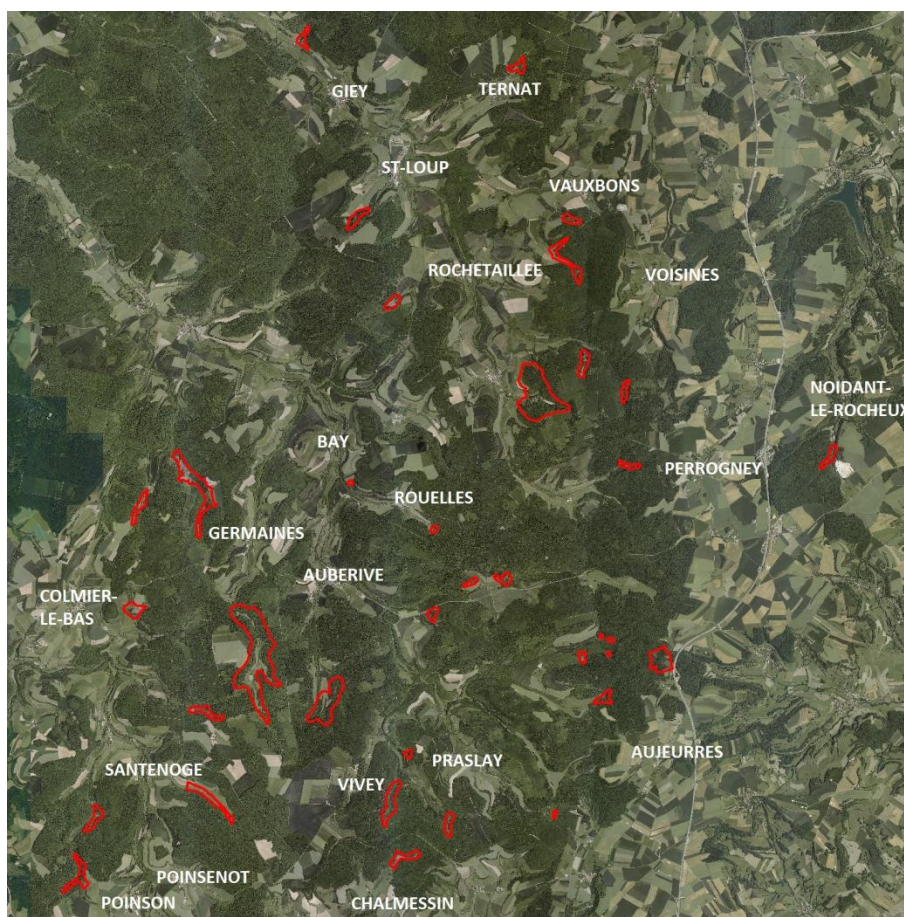
Outils contractualisables déjà engagés

- MAEC -
- Contrat N2000 -
- Charte N2000 -

Perspectives

Mise en œuvre d'opérations de restauration et d'entretien des milieux naturels, études et suivis scientifiques, actions de sensibilisation. Compte-tenu de la multiplicité des marais, de leur contexte et des enjeux, des échanges sont en cours pour définir plus précisément et prioriser ces actions.

Carte du périmètre du site



Contacts

DDT de Haute-Marne : Frédéric MUSSET, chargé de mission biodiversité – frederic.musset@haute-marne.gouv.fr – 03 51 55 60 34

Office national des forêts : Matthieu PERREZ, responsable environnement Haute-Marne – matthieu.perrez@onf.fr – 03 25 35 36 41

Conservatoire d'espaces naturels de Champagne-Ardenne : Romaric LECONTE, chargé de missions – rleconte@cen-champagne-ardenne.org – 03 25 88 83 31